

2 septembre 1967, Montréal

Congrès international des Clubs Richelieu

Ceux qui ont étudié l'histoire de notre population savent qu'au cours des deux cents dernières années, la nation canadienne-française a toujours poursuivi un objectif constant: la maîtrise de sa destinée. Bien sûr, selon les périodes, les méthodes d'action ont varié, les moyens à notre disposition ont été différents.

Pendant quelques générations, on a par exemple cru que notre survivance ne serait garantie que dans un cadre rural et agricole. À d'autres moments, on a pensé à ce qu'on a appelé « l'achat chez nous », dont on espérait voir naître une industrie et un commerce canadiens-français florissants et puissants. On a également, à d'autres périodes, lutté pour l'usage du français sur les documents officiels du gouvernement fédéral. On a aussi réclamé un drapeau canadien distinctif.

Je pourrais citer bien d'autres exemples des préoccupations que nous avons manifestées au cours des deux derniers siècles. Par comparaison, plusieurs de celles-ci semblent aujourd'hui beaucoup moins ambitieuses que les buts que nous poursuivons à l'heure présente. En fait, notre nation, par une sorte de réalisme inné, s'est toujours choisie des objectifs qu'elle croyait pouvoir atteindre. Elle n'a jamais eu tendance à rechercher la réalisation de rêves, même si elle a toujours nourri un idéal collectif.

Cet idéal collectif, nous l'avons encore aujourd'hui. Notre façon actuelle de l'exprimer ne ressemble pas à celle des générations antérieures. Mais, dans l'essence, nous recherchons toujours la même chose: être nous-mêmes. Ce, plus précisément, donner à la nation canadienne-française les moyens de s'épanouir et de s'affirmer.

L'évolution et le brassement d'idées qui se produisent présentement au Québec ne sont donc pas des phénomènes temporaires. Ils ont été préparés par les générations qui nous ont précédé, et c'est à la génération présente, à la nôtre, qu'incombe le devoir de poursuivre la tâche entreprise.

Cette tâche, toujours aussi enthousiasmante et toujours aussi difficile, est maintenant devenue globale. De plus, à cause des circonstances nouvelles, à cause de la prise de conscience de notre population, nous serons bientôt en mesure de franchir une étape capitale de notre évolution comme nation. Cette étape sera plus lourde de conséquences que toutes celles qui ont pu la précéder et la préparer. Elle demandera du courage, de l'esprit d'invention, du réalisme et de la persévérance.

Du courage, parce que certains obstacles, de l'intérieur et de l'extérieur, se dresseront devant nous comme cela a toujours été le cas dans le passé.

De l'esprit d'invention, car nous ne pourrions nous contenter de copier ce qui a pu se faire ailleurs. Du réalisme, car nous devons tenir compte à la fois du milieu dans lequel nous vivons et de l'interdépendance nécessaire à toutes les nations modernes. De la persévérance, car il s'agit d'une tâche dont la conduite à bonne fin, une fois entreprise, pourra prendre des années avant d'être terminée.

En quoi consiste cette tâche ? Les principaux éléments en ont été énoncés, à Ottawa, en septembre 1966, lors d'une conférence fédérale-provinciale.

Je cite le document officiel déposé à cette occasion par le gouvernement du Québec : « Comme point d'appui d'une nation, le Québec veut être maître de ses décisions en ce qui a trait à la croissance humaine de ses citoyens, c'est-à-dire à l'éducation, à la sécurité sociale et à la santé sous toutes leurs formes, à leur affirmation économique, c'est-à-dire au pouvoir de mettre sur pied les instruments économiques et financiers qu'ils croient nécessaires, à leur épanouissement culturel, c'est-à-dire non seulement aux arts et aux lettres, mais aussi à la langue française et au rayonnement de la communauté québécoise, c'est-à-dire aux relations avec certains pays et organismes internationaux. »

Je n'aime pas utiliser des expressions grandiloquentes. Je ne crois pas cependant, qu'il soit exagéré de dire que ces objectifs de la nation canadienne-française supposent que le Canada de demain sera construit sur de nouvelles bases. Car c'est bien ce dont il s'agit. Naturellement, un tel programme a ceci de particulier qu'il demande aux canadiens de langue anglaise de faire un effort qui ne leur a jamais été demandé auparavant. Dans les années antérieures, on espérait de leur part de la tolérance et de la patience.

Aujourd'hui, pour que le Canada lui-même survive, nous exigeons d'eux qu'ils fassent, comme nous, preuve de courage, d'esprit d'invention, de réalisme et de persévérance.

C'est là où nous en sommes. Et maintenant où allons-nous ?

Par l'Histoire, par les circonstances nouvelles dans lesquelles nous vivons, par la nécessité qu'il y a de trouver à nos millions de jeunes des emplois dans leur langue, par la profonde conviction d'un nombre de plus en plus grand des nôtres qu'un peuple a le droit fondamental de disposer de lui-même, nous sommes, comme gouvernement, obligés de fournir des réponses aux questions qui surgissent de tous les milieux. Nous sommes, du même coup, forcés de proposer des solutions qui soient à la mesure de notre dignité nationale.

Cette responsabilité redoutable et inéluctable, nous l'avons assumée, et nous sommes fermement résolus à nous en acquitter. Ceux qui cherchent dans tout cela des motifs partisans, ceux qui croient déceler dans nos positions constitutionnelles des astuces électorales comprennent, hélas! bien peu de choses au Québec moderne. Malheureusement pour eux et pour ce qu'ils représentent, ils se placent de la sorte en marge du mouvement dynamique qui anime notre société. Ils préfèrent jouer le rôle passif de monuments politiques élevés en l'honneur d'un statu quo dont non seulement notre peuple ne veut plus, mais dans lequel celui-ci perçoit, en cette seconde moitié du vingtième siècle, une des menaces les plus subtiles à son existence même. Il n'y a pas de lendemain pour ceux qui ne savent pas voir de quoi aujourd'hui est fait!

Et de quoi aujourd'hui est-il fait ? Il est fait, en ce qui nous concerne, d'une nation qui recherche pacifiquement une égalité faite de laquelle cette nation n'a d'autre alternative que l'indépendance. Et comme le Québec est au Canada le principal foyer de cette nation, il en découle que le statut constitutionnel du Québec de l'avenir devra profondément être modifié.

En quoi le sera-t-il ? C'est justement ce que les prochains mois nous permettront d'expliquer. Nous croyons en effet que la nécessité et l'urgence d'une nouvelle constitution sont maintenant démontrées. Il y a déjà plusieurs années qu'il en est question au Québec, et le reste du pays sait maintenant à quoi s'en tenir sur nos objectifs généraux.

Bien sûr, dans la liste de ces objectifs généraux que j'ai cités il y a un instant, il n'y a aucune proposition précise en ce qui concerne les modifications qu'il conviendrait, selon nous, d'apporter à tel ou tel article de la constitution actuelle. Le temps viendra bientôt où nous ferons les propositions constitutionnelles voulues. Nous ne l'avons pas encore fait jusqu'à maintenant, et cela pour une raison bien simple. Nous ne recherchons pas une retouche superficielle de la constitution présente du pays; nous en voulons une nouvelle, dont les principes soient différents, notamment pour ce qui est de reconnaissance de la nation canadienne-française et de son statut d'égalité avec le Canada anglais. C'est pourquoi il nous semblait tout d'abord logique de montrer dans quelle voie générale nous entendions nous diriger, quitte ensuite, sur le plan constitutionnel, à élaborer les textes juridiques nécessaires.

Cette première étape, que je qualifie d'étape explicative, est maintenant assez avancée pour que nous en entreprenions simultanément une seconde. Non pas que tout le monde au Canada soit convaincu du bienfondé de nos positions ou soit d'accord avec nous. Cela est peut-être un objectif sinon inaccessible, du moins à long terme. C'est pourquoi, même si nous entrons désormais dans une nouvelle étape, que j'appelle « étape active », nous continuerons inlassablement à exposer nos vues et à montrer clairement sur quels motifs s'appuieront nos diverses politiques. Nous croyons que notre population a le droit évident d'être informée. Nous sommes également d'avis que le reste du Canada, et les autres pays doivent nous comprendre.

Cette étape « active » donnera lieu à deux types principaux de gestes. Les uns, comme notre récente démarche auprès du gouvernement fédéral sur les pensions de vieillesse, conduiront à des actes législatifs et aux décisions administratives pertinentes. Ils seront tous, nous le souhaitons, précédés de négociations. Cependant, comme les domaines auxquels ces négociations s'appliqueront, seront tous des domaines où les positions du Québec sont connues depuis longtemps et appuyées sur la constitution actuelle du pays, il ne nous semble pas nécessaire d'attendre que la nouvelle constitution soit entièrement élaborée avant d'agir.

Les autres gestes auxquels nous songeons concernent une négociation bien précise: celle qui nous permettra de définir le statut futur du Québec sur le plan constitutionnel et de le faire accepter. La première véritable discussion officielle de la question au Canada aura lieu cet automne à Toronto. Cette première rencontre sera, j'imagine, suivie d'autres échanges de vues dont le Québec attend beaucoup. C'est avec confiance et avec espoir que nous nous engagerons dans ces discussions. Elles se produisent justement au moment où l'on sent que les vues de la population québécoise sur les principaux éléments de son futur statut constitutionnel ont maintenant eu le temps de mûrir.

Naturellement, personne n'a jamais cru que toutes ces discussions se feraient automatiquement dans l'unanimité la plus parfaite. Il y aura des divergences d'opinion entre

canadiens d'expression anglaise et canadien: d'expression française. D'ailleurs, les Québécois eux-mêmes ne sont pas nécessairement unanimes. Cependant, si la tâche à accomplir est difficile il n'en demeure pas moins que ce n'est pas la une raison suffisante pour ne pas s'y engager carrément et aborder avec sérénité cette étape déterminante non pas seulement de l'histoire du Québec, mais aussi de l'histoire du Canada.